

Commissions Communication du 31 août 2009

Etaient présents : Mme C. Farcy, Mme Agnès Dauriac, Mme S. Liebeau, M.J. Coulaud, M. Ph. Chandelle, M. J. Bodet, M. J.L. Noyer, B. Delprat,

M. M. Victorion

EXCUSES : S WAGNER .L AGRAFEUIL

Introduction : Bernard Delprat remercie tous les délégués présents à cette réunion et présente Christine Collange, de l'Association des Enfants du Pays de Beleyme.

Ch. Collange explique brièvement son parcours professionnel et les raisons pour lesquelles elle souhaiterait un stage à la Communauté de Communes du Pays Vernois dans le cadre du suivi de formation de son contrat aidé en tant assistante animatrice du « Journal du Pays fantôme »

Présentation et explications du prochain Trait d'Union :

Ü Suite à un article paru dans Sud Ouest sur l'intercommunalité, B.DELPRAT estime que la commission n'a pas été prise en compte dans la discussion, alors que le président lui a confié le rôle de coordination de tous les contacts en cours avec les autres EPCI / réactions des diverses personnes présentes favorables à une reprise d'autorité par la commission

Ü D'autre part B DELPRAT estime que les délégués doivent plus s'impliquer dans leur rôle de relai d'information entre nos concitoyens et les activités de la communauté ; pour cela nous allons présenter les activités des commissions et mettre en avant les membres de celles ci

Ü Discussion sur la possibilité d'élargir l'audience en passant une convention avec une radio locale, telle que CVFM, installée à Vergt mais aussi avec les autres responsables de communication nous entourant tels l'EPCI d'ISLE ET VERN

Ü Construction du CLSH de Chalagnac (novembre) :L'ouverture est prévue pour JANVIER 2010 et il convient de promouvoir cet investissement : prévoir une insertion photo sur le site plus un article presse

Ü ZAE de FIT promotion par l'implantation de 2 PANNEAUX, un sur site et un dans VERGT

Ü article de fond sur une ou deux compétences J Coulaud intervient et remarque que la Com. De Communes apporte des services et que malheureusement cette notion n'est pas encore intégrée auprès de la population du canton. Il suggère qu'une plaquette d'information concrète soit faite dans le prochain numéro, insérée en 5ème page. Il va en proposer un premier jet.

Ü Projet d'un livret d'accueil pour les nouveaux venus

Ü Possibilité d'article sur les panneaux installés sur le canton informant des travaux DE VOIERIE pris en charge par la Com de Com

Ü Proposition d'article sur un conseil communautaire avec photo

Structure du prochain trait d'Union :

Achat défibrillateur

Syndicats CIAS et SIAD

Article sur le bio dans le pays vernois par Mme Farcy

-Zone artisanale

CVFM

Tri

Compétences

Ecoles

Avis des commissions

5ème

Supprimer la maquette en 4ème page

Protection contre la grippe

M. Delprat informe la commission qu'il s'absente pour un mois.

La séance est levée à 20h.

(La prochaine réunion de la commission est programmée le 5 octobre 2009 à 18h30 dans les locaux du pays vernois)

## EN COMPLEMENT :

La commission Communication NTIC s'est réunie le 30 aout 2009 et a pris connaissance des articles de presse publiés par Isle Manoire et Le Pays Vernois sur le thème de l'intercommunalité le mois dernier.

Elle tient à rappeler que notre Président, sur avis du Conseil, nous avait chargé de la création des actions à mener envers les EPCI nous bordant, et de leur coordination, ce que nous avons mené auprès de Isle Manoire.

La commission estime que face à l'accélération du processus de rapprochement des EPCI prôné par l'état et surtout Madame la Préfète, il convient de reprendre la main et ne pas subir un état de fait mais le contrôler pour en tirer tous les avantages.

Cela va se faire autour de notre atout majeur que sont les nombreuses **compétences** qu'exerce le Pays Vernois et dont vous avez eu connaissance en conseil.

**Il faut que cela se sache autour de nous** car c'est notre argument massue lors des négociations où nous parlerons en connaissance de cause, face à des EPCI qui ne pratiquent pas notre savoir faire.

Nous allons donc décliner toutes nos compétences dans le détail mais surtout prouver par des chiffres que nous les exécutons efficacement même si cela coute cher ; la réussite à un prix et c'est ainsi que nous avons progressé et gagné.

Nous avons donc décidé d'intensifier la promotion de notre image, de notre logo et de notre savoir faire.

En soutien au Trait d'Union de plus en plus estimé, nous allons développer notre promotion par une convention de partenariat avec la radio locale CVFM. Elle a fait ses preuves avec la Fête de la fraise. Des sujets d'informations pratiques, touristiques, institutionnels artistiques et plus si vous le jugez utiles seront diffusés chaque mois.

Nous allons faire vivre le site Internet CC PAYS VERNOIS par les actions et investissements votés en relatant leur développement mois par mois pour que chacun visualise les efforts faits.

Nous allons mettre en place une signalétique du Pays Vernois à toutes ses limites géographiques, mais aussi sur les bâtiments et activités nombreuses du pays.

Nous allons participer de façon plus remarquée au soutien publicitaire des associations actives.

Il est prévu de mettre en lumière le travail du Conseil, du Bureau des Commissions, et de chaque délégué qui valorise le Pays Vernois et de créer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Il faut aussi que chaque concitoyen sache comment il est représenté dans l'ECPI à travers les délégués intercommunaux qui sont trop souvent dans l'anonymat malgré leur activité.

Nous allons poursuivre la mise en valeur de nos syndicats très divers et efficaces pour l'attrait qu'offre notre canton.

Le Trait d'Union va donc s'étoffer et nous recherchons aussi des partenariats voisins pour développer notre diffusion au-delà du Pays Vernois.

Pour faire tout cela nous aurons besoin de toutes et tous dans le Conseil Communautaire car nous ne gagnerons qu'en étant solidaires.